

Le CA a convenu...



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Le 18 février 2020, le conseil d'administration (CA) de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (Institut) a tenu une assemblée ordinaire, dont voici le sommaire des principaux sujets abordés et des décisions du CA.

RAPPORTS ET SUIVIS

Certains documents ont particulièrement retenu l'attention des membres du conseil d'administration.

• **Rapport trimestriel du comité de gestion des risques cliniques**

Après dix périodes, le nombre total de déclarations d'accidents et d'incidents est légèrement à la baisse par rapport à la même période l'an dernier. Les erreurs liées à l'administration de médicaments, les chutes et les traitements font l'objet d'une vigilance constante. Depuis le 16 décembre 2019, l'Institut se conforme à la Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses (loi de Vanessa) qui vise à déclarer à Santé Canada, toutes les réactions indésirables graves reliées à un médicament et les incidents liés aux instruments médicaux. Ainsi, l'Institut a déclaré un total de huit événements.

• **Rapport trimestriel du comité de prévention des infections (avril à novembre 2019)**

Le taux global de conformité à l'hygiène des mains se situe à 66 %, soit une amélioration de 3 % par rapport à la même période l'an dernier. Nous continuons la mise en place d'actions pour atteindre la cible ministérielle de 80 %. Concernant le taux d'incidence des bactéries multirésistantes, la situation globale s'est améliorée par rapport à l'année financière 2018-2019. Voilà des résultats qui démontrent notre rigueur dans la lutte quotidienne aux infections nosocomiales.

• **Suivi des dossiers du bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services (périodes 8 à 10, soit du 13 octobre 2019 au 4 janvier 2020)**

La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a traité 20 plaintes, majoritairement pour des motifs portant sur l'organisation du milieu et des ressources matérielles ainsi que les droits particuliers. La commissaire effectue également certaines recommandations lors de situations particulières. Le médecin examinateur a pour sa part traité six plaintes médicales, comparativement à huit pour la même période en 2018-2019.

• **Suivi périodique des résultats financiers à la période 10 se terminant le 4 janvier 2020**

Le bilan de la situation financière a été présenté. Le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde un financement lié aux antinéoplasiques (médicaments anticancéreux). Un déficit de 4,8 M\$ est envisagé au 31 mars 2020.

SUIVI DES PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES 2018-2020

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'évolution des travaux des priorités organisationnelles :

– **Améliorer la performance des secteurs où la productivité est sous-optimale**

La mise en place de la structure de gouvernance du modèle ministériel de la gestion par trajectoires de soins et services est entièrement complétée. Les travaux d'identification de la structure et d'indicateurs de performance pour la gestion du parcours d'oncologie thoracique ont débuté.

– **Améliorer la logistique hospitalière**

Les travaux entourant l'amélioration des indicateurs des secteurs logistiques se poursuivent, notamment au niveau de l'offre du service alimentaire avec une réduction de 3 % du nombre d'items et l'évaluation du modèle de réapprovisionnement du magasin.

– **Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées**

Soucieux de maintenir l'accessibilité, la qualité et la sécurité des soins et des services à la clientèle, il est impératif de s'assurer de pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante. Ainsi, un plan de mise en œuvre a été élaboré. Il comprend plusieurs projets, tels que : valoriser le travail à temps complet, déterminer les effectifs requis tout en analysant l'organisation du travail souhaitée (bon titre d'emploi pour la bonne tâche), la mise en œuvre du plan d'action national visant la prévention des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale 2019-2023 ainsi que le déploiement de mesures favorisant la prise en charge de l'absentéisme chronique et la réintégration au travail.

– **Améliorer l'utilisation de nos infrastructures en poursuivant leur développement**

Les projets relatifs aux infrastructures progressent bien : phase 2 de l'agrandissement du bloc opératoire, unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM), aménagement d'un bâtiment temporaire à l'ouest du pavillon de prévention des maladies cardiaques (pavillon B) consistant en l'ajout de bureaux au support des activités ambulatoires, autorisation du projet de construction de deux unités de 32 lits (pavillon S).

– **Assurer l'accessibilité et la continuité des secteurs de pointe**

Les travaux se poursuivent pour améliorer nos processus, augmenter la capacité d'hospitalisation et poursuivre le développement de l'offre de services cliniques. Concrètement, nous mettons en place des mesures cliniques structurantes dans le processus du niveau de soins alternatifs, dans la prise en charge de la clientèle pour les services de cardiologie interventionnelle (ambulatoire et hospitalière) ainsi que celle de la clientèle de la phase préopératoire en oncologie pulmonaire et en chirurgie thoracique. Le parcours standardisé pour la clientèle nécessitant une implantation valvulaire aortique par cathéter (TAVI) per hospitalière est entièrement terminé.

– **Atteindre, avec l'utilisateur, les plus hauts standards de qualité et de sécurité**

Afin de pallier les difficultés d'obtenir des outils efficaces d'extraction et d'exploitation des données liées aux différents indicateurs, nous avons identifié les indicateurs de qualité transversaux de la trajectoire de chirurgie oncologique thoracique. Ces indicateurs sont actuellement soumis au processus d'approbation, notamment auprès des équipes cliniques et au comité de vigilance et de la qualité du conseil d'administration.

ADOPTION

- Révision de la Politique relative à la vérification des antécédents judiciaires de toute personne désirant exercer des fonctions ou sa profession au sein de l'établissement (DRHC-506)
- Planification des activités 2020-2021 et plan de contingence associé à la phase 2 des travaux d'agrandissement du bloc opératoire
- Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval 2020-2025

NOMINATIONS

• **Nomination d'un membre au comité d'éthique de la recherche**

- D^{re} Annie Lafortune-Payette, chirurgienne en chirurgie digestive et bariatrique, en remplacement du D^r Laurent Biertho, chirurgien général

• **Nomination du chef du Département de médecine d'urgence**

- D^r Sébastien Robert, spécialiste en médecine interne, pour un mandat de quatre ans

EFFECTIFS MÉDICAUX

- **Nominations**

- D^r Vincent Fréchet, Département d'imagerie médicale
- D^r David Garcia-Labbé, Département multidisciplinaire de cardiologie
- D^{re} Annie-Christine Lajoie, Département multidisciplinaire de pneumologie et de chirurgie thoracique
- D^r Michaël Munger, Département de médecine spécialisée
- D^r Alexis Beaulieu, Département d'imagerie médicale
- D^r Jean-Mathieu Beauregard, Département d'imagerie médicale
- D^r François-Alexandre Buteau, Département d'imagerie médicale
- D^{re} Marie-Hélène Wright, Département d'imagerie médicale

- **Démissions**

- D^r Michel Piraux, médecin examinateur
- D^r Jean-Roch Boudreault, Département multidisciplinaire de cardiologie
- D^r Rosaire Vaillancourt, Département multidisciplinaire de pneumologie et de chirurgie thoracique
- D^r Samuel Tétrault, départements d'anesthésiologie et de médecine spécialisée

***La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration
se tiendra le mardi 31 mars 2020, à compter de 18 h 30,
à l'auditorium du pavillon Y (salle Y2260).***



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction des ressources humaines et des communications
21 février 2020